



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le mardi 10 décembre 2019 à 19 h 30.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert  
Siège no 4 Madame Myrienne Poulin  
Siège no 5 Monsieur Jonathan Pépin  
Siège no 6 Madame France Bégin

Messieurs Michel Gosselin, conseiller au siège numéro 1 et Marc Grenier, conseiller au siège numéro 2 sont absents.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

Madame Edith Quirion, directrice générale / sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Éric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**123902-12-2019** Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020
- 4- ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2020-2021 2022
- 5- PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC SUR LE BUDGET
- 6- CLÔTURE DE LA SÉANCE

**3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**123903-12-2019** Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget pour l'année 2020. Comme exigé par la loi, un envoi postal expliquant le budget 2020 sera distribué à chaque



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

adresse.

N° de résolution  
ou annotation

**4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2020-2021-2022**

**123904-12-2019** Il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022; les documents déposés font partie intégrante de la présente résolution.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC SUR LE BUDGET**

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

**6. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**123905-12-2019** Il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer la présente séance. Il est 20 h 04.

**SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL**

Je, Éric Rouillard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

ERIC ROUILLARD, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.